

BON STRESS OU MAUVAIS STRESS ???



Depuis 2010 la CFTC alerte la Direction sur les situations de stress au travail, conséquence de la pression et de la dégradation des conditions de travail. L'enquête réalisée sur les risques psychosociaux en 2014, révèle un niveau de stress considérable des salariés Manpower. Malgré des résultats accablants, la direction avait présenté un plan d'action ne correspondant pas aux souffrances lourdes des salariés.

Pour corriger ce stress, les *managers* ont été formés, mais rien n'a été mis en place pour les salariés en situation de stress (mobilité à outrance, postes de travail partagés, salariés réunis sur un même espace : open space !!!).

Ce processus engendre un nombre important de démissions et des arrêts de travail à répétition mais le but premier n'est-il pas celui-là, pour se séparer des salariés sans plan social ? Voilà comment les salariés sont traités chez Manpower. **Les élus CFTC alertent régulièrement la direction de ces problèmes mais les responsables démentent en bloc ces pratiques.**

QU'EST CE QUE LE STRESS ?

On parle de stress au travail quand une personne ressent un déséquilibre entre ce qu'on lui demande de faire dans le cadre professionnel et les ressources dont elle dispose pour y répondre.

Les situations stressantes qui s'installent dans la durée ont toujours un coût pour la santé des individus qui les subissent. Elles ont également des répercussions négatives sur le fonctionnement des entreprises (turnover, journées de travail perdues, perte de qualité de la production, démotivation,...).

La démarche de prévention collective consiste à réduire les sources de stress dans l'entreprise en agissant directement sur l'organisation, les conditions de travail, les relations sociales...

BON STRESS ? MAUVAIS STRESS ?

Il n'existe pas de bon stress ou de mauvais stress ! Il faut différencier « stress aigu » et « stress chronique » qui ont des effets distincts sur la santé.

L'état de stress aigu correspond aux réactions de notre organisme quand nous faisons face à une menace ou un enjeu ponctuel (prise de parole en public, changement de poste, situation inattendue...). Quand la situation prend fin, les symptômes de stress s'arrêtent peu après.

L'état de stress chronique est une réponse de notre corps à une situation de stress qui s'installe dans la durée : tous les jours au travail, nous avons ainsi l'impression que ce que l'on nous demande dans le cadre professionnel excède nos capacités. **Le stress chronique a toujours des effets néfastes sur la santé.**

QUELS LIENS ENTRE STRESS ET TRAVAIL ?

Les cas de stress dans l'entreprise sont parfois niés ou attribués uniquement à la fragilité ou à l'inadaptation au poste de certains salariés. La surcharge de travail, des objectifs insuffisamment définis, des relations difficiles avec la hiérarchie ou les collègues, un manque d'autonomie peuvent être en cause.

Rappel : la Direction et/ou le Manager doit assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés au travail. Pour remplir cette obligation, il doit privilégier les actions de prévention collective. Celles-ci permettent en effet d'agir sur les causes du stress plutôt que sur ses symptômes.